

BÉNÉVOLES  
RETRAITÉS



# BILAN DES ACTIVITES DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2022 POUR LE GRAND EST

Quelques-unes des activités de nos adhérents en images

# Environnement

Séjour du Club Vosgien dans le Cantal.

Nous étions près de 80 participants du Club Vosgien du Val de Meurthe à se rendre dans la station du Grand Lioran pour une semaine (du 15 au 22 mai) de randonnées et de découvertes.



Déplacement en autocar et hébergés dans un VVF, Le Lioran, station nichée à 1200m d'altitude et point de départ idéal pour de nombreuses randonnées.

Depuis la formidable pyramide volcanique du Puy Mary se dessinent les plus beaux points de vue de l'Auvergne et notamment le totem de la région : le Plomb du Cantal qui culmine à 1855m que nous avons gravi comme le Puy Griou qui a constitué également l'une de nos randonnées.

A noter que ce séjour s'est déroulé sous un soleil généreux avec une chaleur atténuée par un vent d'altitude. Super beau temps pour randonner !!

Les participants ont été courageux car ils ont marché tous les jours et on peut les féliciter d'avoir enchaîné les efforts alors qu'habituellement, ils marchent une ou deux fois par semaine.

Au total et au long des 5 jours de randos, 60km ont été parcourus pour 2300m de dénivelés. C'est remarquable !



En dehors des marches, ce séjour a été mis à profit pour visiter et découvrir la région (St Flour, Chaudes-Aigues, Salers..) et une matinée a été consacrée à une balade en vélo rail à Cézallier avec beaucoup de plaisir, d'efforts et de rigolade.

Après cette semaine très dense, il était temps de rentrer au bercail pour reposer les organismes un peu émoussés par toutes ces épreuves.

Gérard RICHARD  
Président du Club Vosgien  
du Val de Meurthe



## Yvette TREBUCHET : UNE BENEVOLE AU SERVICE DE LA JEUNESSE.



Depuis quelques années, j'encadre et j'anime des séances de marche nordique 1 à 2 fois par semaine, sans interruption pendant les vacances.

Le CREPS de Nancy dans le cadre de ses formations du BP JEPS APT nous sollicite pour que nous soyons le public à encadrer pour les stagiaires lors de leur examen. L'éducateur sportif titulaire du BP JEPS Apt est susceptible d'encadrer de nombreuses activités découlant d'activités physiques et sportives dans tout type de structures (association, clubs de sport, maison de retraites, MJC, collectivités, etc...) et surtout, avec la quasi-totalité des publics.

Avec une vingtaine de marcheurs nordiques, nous nous rendons au Plateau de Malzéville par 4 fois pour :

- une séance de pratique pédagogique avec formateur en mars/avril
- deux séances pour la certification en mai
- une séance de rattrapage pour la certification en juin.

C'est au travers de cette disponibilité vers d'autres publics que je me sens encore plus investie dans mon rôle d'animateur sportif en marche nordique malgré un quotidien bien rempli de tant d'autres activités.

# CITOYENNETÉ

Article paru dans le journal l'ECHOS DES VOSGES le 24 juin 2022

## Quand la SNCF entre au collège

**Prévenir les mauvaises habitudes. C'est en quelque sorte la mission que s'est donnée depuis quinze ans Yann Gasnier, ancien salarié SNCF et maintenant bénévole au service de la prévention des accidents, par le biais d'une convention entre la SNCF et le Ministère de l'Education Nationale.**

Intervenant en milieu scolaire, il a rencontré dernièrement deux classes de 5ème du collège Maurice Barrès afin de les sensibiliser aux risques liés à l'usage du train, mais pas seulement car il aborde aussi le problème des passages à niveaux et tout ce qui concerne le rail en général. S'appuyant sur des vidéos il a posé aux enfants des questions destinées à les faire réagir et s'interroger sur divers points. Les élèves ont eux-mêmes posé leurs questions. « *Même ceux qui ne prennent pas le train doivent connaître les règles en vigueur à la SNCF !* » et notamment en ce qui concerne les passages à niveaux. « *Attention, un train peut en cacher un autre... Respecter les signaux... Savoir qu'un train roule un kilomètre avant de pouvoir s'arrêter... Si une voiture pèse dix tonnes, un train en pèse 500...* » Rappelant que le respect du code de la route est vital, il a indiqué que 98 % des accidents aux passages à niveaux sont dus au non-respect des règles (voiture, deux roues...) et 18 % concernent les piétons, avec en France une collision tous les trois jours occasionnant 20 à 30 décès par an.



Une intervention de Yann Gasnier suivie avec attention par les élèves

### **Un seul mot pour bien voyager : le respect**

Ont été abordés également les comportements sur les quais, le non franchissement de la ligne jaune de sécurité... Attention à l'effet de souffle sur le quai, ne pas porter son sac à dos sur l'épaule... Les élèves ont appris aussi que la bande avec des points en relief destinée à délimiter la zone de vigilance pour les personnes malvoyantes est une ligne podotactile, et que la SNCF a été la première entreprise à la mettre en place. En ce qui concerne le téléphone portable, l'intervenant a appelé les élèves à respecter les autres usagers : « *Les gens n'ont pas besoin de connaître ta vie privée. Pour téléphoner*

*il faut aller sur la plateforme près des toilettes. Respecter les autres ça nous grandit. Si on n'a pas envie de respecter les autres, on ne prend pas le train* ». Enfin, si les questions de sécurité sont primordiales, la préservation du matériel ne l'est guère moins et Yann Gasnier a rappelé aux élèves que la responsabilité au civil commence à partir de douze ans, qu'il en coûte 1000 euros pour changer une vitre, et que pour un crachat sur un siège c'est 45 euros d'amende pour le contrevenant. D'autres infractions sont passibles de travaux d'intérêts généraux, etc. De quoi peut-être les faire réfléchir et les sensibiliser à plus d'attention et de réflexion. - J.P.

4 | AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

CHARMES

## La sécurité dans les trains expliquée aux collégiens

**Les futurs élèves qui se déplaceront grâce à la SNCF, pour se rendre dans leur établissement scolaire, ont reçu de précieux conseils sur les règles de sécurité à bord des trains. Le respect de la citoyenneté a également été abordé.**

Dans le Grand Est, cinquante-deux agents volontaires de la SNCF (société nationale des chemins de fer français), issus de tous les métiers de l'entreprise quel que soit leur grade, sont formés spécifiquement au dispositif « Voyageur et citoyen » mis en place sous convention avec le ministère de l'Intérieur. Ce dispositif sur les risques ferroviaires, qui s'inscrit dans le parcours citoyen mis en place par l'Éducation nationale, est conçu pour les jeunes allant des classes du primaire au lycée et au centre de formation des apprentis, en passant par le collège. Gratuit, ce dispositif touche environ 15 000 élèves par an sur les années hors Covid. Si les agents en activité sont dégagés de leur métier une dizaine de jours par an, pour faire de la prévention des risques ferroviaires, mais aussi de la citoyenneté à bord des trains, dans les gares et sur les quais, il existe aussi des agents retraités, dont fait partie Yann Gasnier, qui interviennent bénévolement comme ici de-



Yann Gasnier explique aux élèves que les non-respects relèvent de contraventions, et montre sur son tableau que les délits et les crimes sont passibles d'amendes et de peines de prison.

vant les élèves des classes de 5<sup>e</sup> du collège Maurice-Barrès.

« Je pense encore être utile pour faire de la prévention. Je montre le respect des règles de sécurité pour avoir le moins possible d'accidents et aussi le respect de la citoyenneté. Si en primaire on travaille à l'aide d'un livret ludique, en collège j'utilise un support vidéo », explique Yann Gasnier, ancien conducteur de train. Petit film à l'appui, il a, entre autres, démontré les dangers à proximité des voies ferrées, surtout lorsqu'il y a plusieurs passages à niveaux. Yann Gasnier explique le rôle de la signalisation, même si la personne ne voit pas le danger. Car il faut savoir qu'à 100 km/h, un

train parcourt un kilomètre pour s'arrêter. « Je suis beaucoup intervenu entre Épinal et Bruyères avec la réouverture de la ligne, car les gens avaient pris de mauvaises habitudes. »

« C'est une manière de valoriser le transport en commun, surtout à l'heure où on évoque l'impact carbone. Le train, c'est aussi un lieu de rencontre, et qui devient un transport quotidien car certains élèves vont aller au lycée à Épinal, Thion-les-Vosges ou Nancy », poursuit l'agent.

Espérons qu'à la prochaine rentrée scolaire, les collégiens appelés à emprunter le train, mettront ses conseils en pratique.



Voici le bilan de mon activité associatif pour la saison 2021 /2022 au sein de l'UNION SPORTIVE ROSIERES.

J'ai travaillé sur le projet d'une marche gourmande qui s'est déroulé le 26 mai dernier. J'ai particulièrement travaillé sur la sécurité pour encadrer les marcheurs ainsi que sur l'organisation et les relations avec la mairie pour la mise à disposition du matériel, J'ai participé également au balisage du parcours.

Cette marche s'est déroulée sur les hauteurs de Rosières aux Salines et Coyviller pour un parcours de 11KM800, dans un super esprit. Petits et grands, en famille ou entre amis, étaient au rendez-vous.

Nous avons eu un grand succès pour cette première, puisque 350 personnes ont participé à cette marche. La journée s'est terminée par un lâcher de canards numérotés dans le Ravel avec à la clé une tombola qui récompensait le premier ,deuxième et troisième canard arrivé.

Marc ANTOINE

